



Master Francilien
de Santé Publique

Responsable : Bruno Falissard (Paris Sud)



M1sp – METHODES EN SANTE PUBLIQUE

Josiane Warszawski (Paris-Sud), Marie-Cécile Le Deley (Paris-Sud)
Joel Ankri (UVSQ)

BROCHURE 2013 - 2014

Secrétariat pédagogique du M1 du Master de Santé Publique

Faculté de médecine Paris-sud, 63 rue Gabriel Péri, 94 276 Le Kremlin Bicêtre Cedex

E-mail : m1msp.p11@inserm.fr Site Internet : <http://msp.kb.inserm.fr/m1web/>

Version du 29 MARS 2013

SOMMAIRE

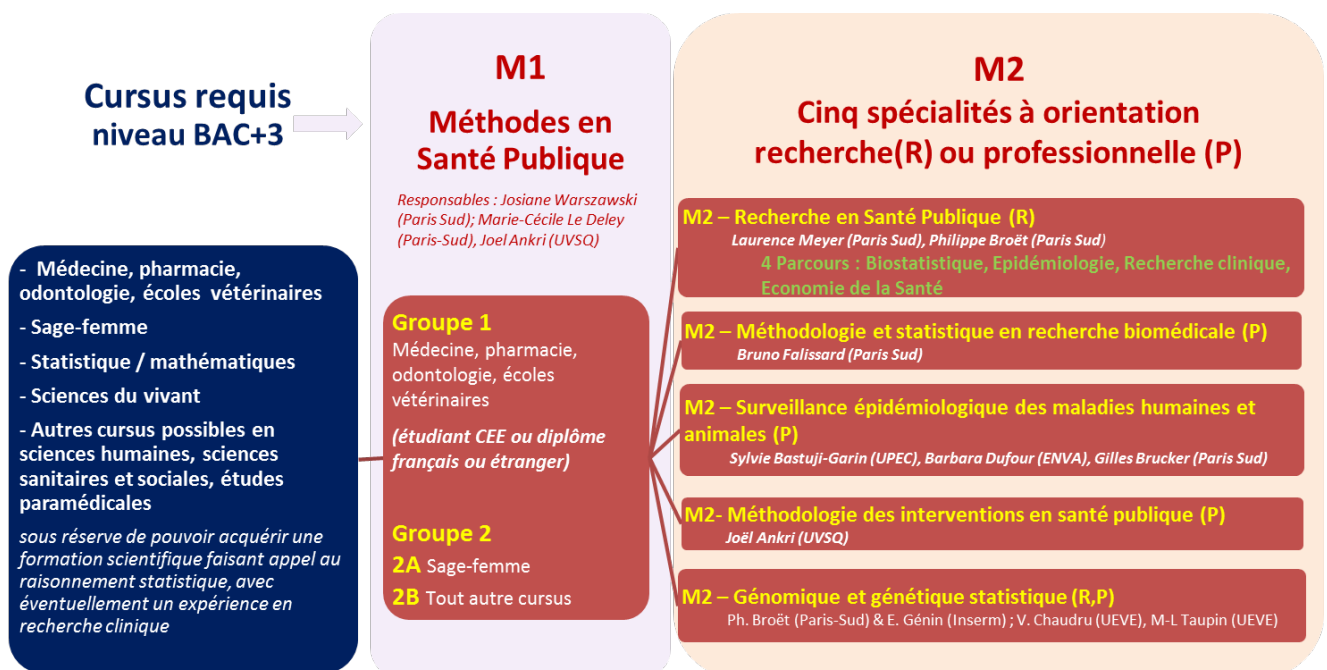
| | | |
|---------|--|----|
| I - | Organisation générale du master de Santé Publique | 3 |
| II - | Débouchés du Master de Santé Publique | 3 |
| III - | Objectifs du M1 | 4 |
| IV - | Qui peut candidater ? | 4 |
| V - | Critères de sélection des candidats | 5 |
| VI - | Unités d'enseignement du M1 | 6 |
| VII - | Parcours-types | 7 |
| VIII - | Groupe I incomplet | 8 |
| IX - | Validation du M1 en plusieurs années | 8 |
| X - | Internes de santé Publique (facultés de médecine françaises) | 8 |
| XI - | Parcours partiel dans le cadre d'autres cursus | 8 |
| XII - | Formation complémentaire du M1 | 8 |
| XIII - | Enseignement sur place | 9 |
| XIV - | Enseignement par correspondance | 10 |
| XV - | Calendrier-type de l'enseignement sur place | 10 |
| XVI - | Règles de validation des UE | 11 |
| XVII - | Equivalences et UE libres | 12 |
| XVIII - | Règles de validation du M1 | 13 |
| XIX - | Candidature : procédures et calendrier | 13 |
| XX - | Inscription universitaire | 14 |
| XXI - | Comment choisir son parcours et ses UE | 15 |
| | ANNEXE : programme détaillé des unités d'enseignement | 16 |

I – ORGANISATION GENERALE DU MASTER DE SANTE PUBLIQUE

[HTTP://WWW.MASTER-SANTE-PUBLIQUE.U-PSUD.FR/](http://www.master-sante-publique.u-psud.fr/)

Plusieurs universités d'Île-de-France collaborent pour proposer des enseignements de niveau Master couvrant la plupart des domaines de la santé publique : biostatistique, informatique, épidémiologie, génétique, recherche clinique, économie de la santé, sociologie et gestion.

Le master s'inscrit dans le dispositif Licence-Master-Doctorat (LMD) qui harmonise les cursus des études universitaires en Europe, avec trois grades universitaires. La validation de chaque niveau d'étude est obtenue par l'acquisition de crédits européens (ECTS). Le Master de santé publique présente **une première année généraliste (M1)** et **une deuxième année (M2) offrant 5 spécialités possibles à orientation professionnelle (P) ou recherche (R)**. La validation du M1, ou d'UE jugées équivalentes au sein d'autres mentions de Masters, permet, après avis de l'équipe de formation, d'accéder à une spécialité de M2.



II – DEBOUCHES DU MASTER DE SANTE PUBLIQUE

Les objectifs communs aux parcours « recherche » et « professionnalisants » sont d'acquérir les bases méthodologiques indispensables à toute activité en santé publique.

Les parcours « recherche » visent à former des étudiants susceptibles de s'inscrire en thèse, en particulier dans l'Ecole Doctorale ED420 en « Epidémiologie, Sciences Sociales et Santé Publique » <http://www.ed-sante-publique.u-psud.fr/>. Il s'agit de leur permettre de devenir des chercheurs de niveau international, produisant des travaux compétitifs au sein d'équipes reconnues de l'Université et des EPST, INSERM et CNRS en particulier. L'objectif est également de former des spécialistes de haut niveau, susceptibles de jouer un rôle de leaders au sein des agences sanitaires nationales (InVS, AFSSAPS, AFSSE, AFSSA, etc.) et internationales (OMS, PNUD, BIT, etc.).

Les parcours « professionnels », visent à former les cadres de l'investigation et de l'expertise en santé publique dans l'industrie pharmaceutique (recherche – développement – marketing), les sociétés de service, les instituts de sondage, les sociétés de biotechnologies, les autorités réglementaires, l'INSERM, les Universités, les laboratoires et unités de recherche clinique associés aux CHU, les collectivités locales et territoriales, les observatoires régionaux de la santé, les agences sanitaires (InVS en particulier et autres agences de santé), les bureaux d'étude.

Ces parcours présentent cependant des passerelles de l'une à l'autre.

III – OBJECTIFS DU M1

[HTTP://MSP.KB.INSERM.FR/M1WEB/](http://MSP.KB.INSERM.FR/M1WEB/)

Le but est de permettre aux étudiants d'acquérir les méthodes de base, à visée professionnelle ou de recherche, de l'ensemble des disciplines qui contribuent à l'approche collective des questions de santé, avec l'acquisition d'un corpus de connaissances obligatoires en biostatistique, recherche clinique et épidémiologique.

Le M1 permet ainsi :

- **de poursuivre les études par l'acquisition d'une spécialité de Master, à Paris-sud ou dans une autre université.**
- **d'acquérir une ou plusieurs unités d'enseignement de master (UE)**
 - ✓ dans le cadre du cursus de médecine ou de pharmacie de Paris-Sud
 - ✓ dans le cadre d'un parcours associant des UE de plusieurs masters (dans ce cas, l'inscription universitaire doit être effectuée pour chaque master)
 - ✓ pour obtenir une compétence spécifique sans objectif de validation du M1
- **de se prévaloir de l'acquisition d'outils méthodologiques de base** en sciences de la vie et de la santé, et en sciences sociales et humaines.

FORMATION COMPLEMENTAIRE DE MASTER : permet aux étudiants ayant déjà validé ce M1, en particulier les internes de santé publique, de compléter leur formation par des unités d'enseignement non encore acquises, en fonction des places disponibles.

IV – QUI PEUT CANDIDATER ?

La validation du M1 peut se faire en une ou plusieurs années, sous réserve de l'accord du comité pédagogique.

Le M1 est ouvert aux étudiants ayant un **niveau universitaire équivalent à un diplôme « Bac+3 »** (sauf dérogation sur avis de l'équipe pédagogique) :

- Etudiants en médecine, pharmacie, odontologie et écoles vétérinaires ayant validé la 3^{ème} année ou titulaire d'un diplôme étranger dans ces disciplines, et par dérogation, les étudiants inscrits à Paris-Sud en 2^{ème} et 3^{ème} années
 - Titulaire d'un diplôme de sage-femme
 - Titulaires d'une licence ou d'un diplôme français ou étranger équivalent à Bac+3, préférentiellement de cursus de statistique, de sciences biologiques, et de sciences sanitaires ou sociales. Le M1 est néanmoins ouvert à des candidats issus d'autres cursus (sciences humaines notamment, études paramédicales) capables d'acquérir une formation scientifique faisant appel au raisonnement statistique.
- **Ne pas attendre les résultats de la licence en cours pour candidater dès le mois de mai 2013**

Pour les étudiants étrangers, le test de Français (TCF niveau 4) est demandé.

Le cursus du M1 comporte des UE méthodologiques obligatoires faisant appel au raisonnement statistique. Ces UE ne nécessitent pas de pré-requis dans ce domaine mais peuvent s'avérer néanmoins difficiles ou décourageantes pour certains étudiants, voire une cause d'échec en M1. Nous incitons les candidats donc à bien réfléchir quant à l'adéquation entre leur cursus, leur niveau et la formation proposée au M1.

V – CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATS

- **Etudiants et titulaires d'un diplôme d'une université de la CEE dans un cursus de médecine, pharmacie, odontologie, école vétérinaire ou sage-femme : la première candidature est acceptée systématiquement si le dossier est complet et reçu dans les délais** (ou sur dérogation éventuelle pour les étudiants n'ayant pas encore validé la troisième année).

- **Autres candidatures (titulaires d'un diplôme d'une université hors CEE et/ou d'une autre filière que celles citées dans le premier paragraphe) :** la sélection est effectuée par un comité de sélection (sessions en juillet et en septembre)
 - **La sélection est basée sur la lettre de motivation, le cursus antérieur, et le niveau (notes, appréciations)**
 - **Une priorité est donnée aux candidatures soumises avant juillet.** Pour les dossiers examinés en septembre, l'ordre d'envoi peut également être un facteur pris en compte
 - **Le nombre de places pour les candidats issus d'autres filières que celles citées dans le premier paragraphe est limité à une quarantaine,** afin de pouvoir garantir un stage obligatoire. Nous sommes conscients de la part d'arbitraire de la sélection, mais elle est guidée par l'intérêt des étudiants pour leur éviter de perdre une année en raison d'un échec lié souvent à la difficulté des matières obligatoires qui font appel au raisonnement statistique.
 - **Une expérience ou une formation antérieure dans le domaine de la recherche clinique ou des statistiques est un élément favorable** surtout pour les étudiants de filières non scientifiques ou paramédicales, par exemple la validation préalable du D.U. SSV de Paris Sud ou du CESAM de Paris 6 qui pourra être intégrée dans le parcours du M1 sous forme d'équivalences pour certaines UE si cette candidature est acceptée.
 - **Diplôme d'université de Statistique et Sciences de la vie de Paris Sud :** quatre modules du M1 sont ouverts aux étudiants inscrits à ce DU (sur place ou par correspondance) : « probabilités et statistiques », « Epidémiologie quantitative », « Recherche clinique » et « Modélisation ». *Renseignement et inscription DU SSV Paris Sud : <http://ssv.vjf.inserm.fr/>*
 - **CESAM,** dont le module d'épidémiologie quantitative (EPIQ) est commun à notre M1. Les modules «METHO » et « STARC » peuvent en outre donner lieu à une équivalence pour notre M1. *Renseignement et inscription CESAM : <http://cesam.vjf.inserm.fr/>*
 - **Pour les candidats étrangers résidant à l'étranger (hors CEE),** une inscription préalable via Campus France est obligatoire et comporte un entretien de sélection. **Un bon niveau de Français est nécessaire.**

- **Candidature à un parcours partiel ou en deux ans :** les mêmes règles de sélection s'appliquent. Dans un parcours en deux ans, la première année doit comporter au moins deux UE obligatoires (biostatistique ou probabilité et statistique au premier semestre, et épidémiologie au deuxième semestre) et pas de stage.

- **La réinscription n'est pas automatique et doit faire l'objet d'une nouvelle candidature en ligne à partir de septembre,** qui est examinée en fonction des résultats de la première année

VI – UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE) DU M1

| | Nom de l'UE | Responsables | Crédits | SurPlace | Corr | UE obligatoire* | |
|-------------------|--|--|--------------------------------------|-------------------------|-------|-------------------------|---|
| Sem 1 | SSV | Probabilités et Statistiques ^(1, 4) | P. Broët | 6 | Oui | Oui | Pour tous : une au choix |
| | | Biostatistique | J. Bouyer | 6 | Oui | | |
| | | Introduction à la Recherche clinique et épidémiologique | J. Warszawski, MC Le Deley, S Grabar | 3 | Oui | Oui | Pour G2 |
| | | Traitement de l'information en santé | B. Auvert | 3 | | Oui | |
| | | Lecture critique d'article | A Descatha | 3 | | Oui | |
| | SHS <small>(3) (5)</small> | Economie de la Santé ⁽³⁾ | C. Franc | 6 | Oui | | Pour G1 : une au choix |
| | | Droit et Santé | L. Morlet-Haidara | 6 | Oui | | |
| | | Sociologie de la Santé | M. Winance | 6 | Oui | | |
| | | Sociologie des organisations | D. Abena Tsoungui, H Bergeron | 3 | Oui | | |
| | | Systèmes d'information en Santé | J Frenkiel | 3 | Oui | | |
| | Anglais | D Lipson | 3 | Oui * | | | |
| Sem 2 | SSV | Epidémiologie quantitative | J. Warszawski | 6 | Oui | Oui | Pour tous |
| | | Recherche clinique ^(1,2) | MC Le Deley, P. Landais | 6 | Oui | Oui | Pour G1 |
| | | Modélisation ^(1,2, 4) | H Perdry | 6 | Oui | Oui | |
| | | Environnement et Santé | I Momas | 6 | Oui | | |
| | SHS <small>(3) (5)</small> | Méthodes socio-démographiques | O. Samuel, A Paillet | 6 | Oui * | | |
| | | Santé des Populations ; Système de Santé ⁽⁵⁾ | J. Ankri | 6 | Oui | | |
| | | Prévention en Santé | O. Brixi | 6 | Oui * | | |
| | Stage + mémoire de Santé Publique (<i>non ouvert aux étudiants G1</i>) | G. Brucker | 6 | Oui | | Pour G2 sauf sage-femme | |
| Sem 1 et 2 | SSV | TP sur logiciel R : Initiation à R, illustration en biostatistique, épidémiologie et recherche clinique (4 demi-journées) | J Warszawski, J Bouyer | Attestation d'assiduité | Oui | Oui | Facultatif, ouvert à tous dans la limite des places disponibles |

Type d'UE : SSV : statistiques et sciences de la vie / SHS : sciences humaines et sociales

Modalités d'enseignement : SP : enseignement dispensé en cours et TD sur place ; * Présence obligatoire
Corr : enseignement dispensé à distance

Groupes et UE obligatoires : certaines UE doivent obligatoirement figurer dans certains parcours, mais peuvent être choisies à titre optionnel ou excédentaires sinon. Seul le stage est réservé aux étudiants de groupe 2 (hors sages-femmes qui sont en sont dispensées).

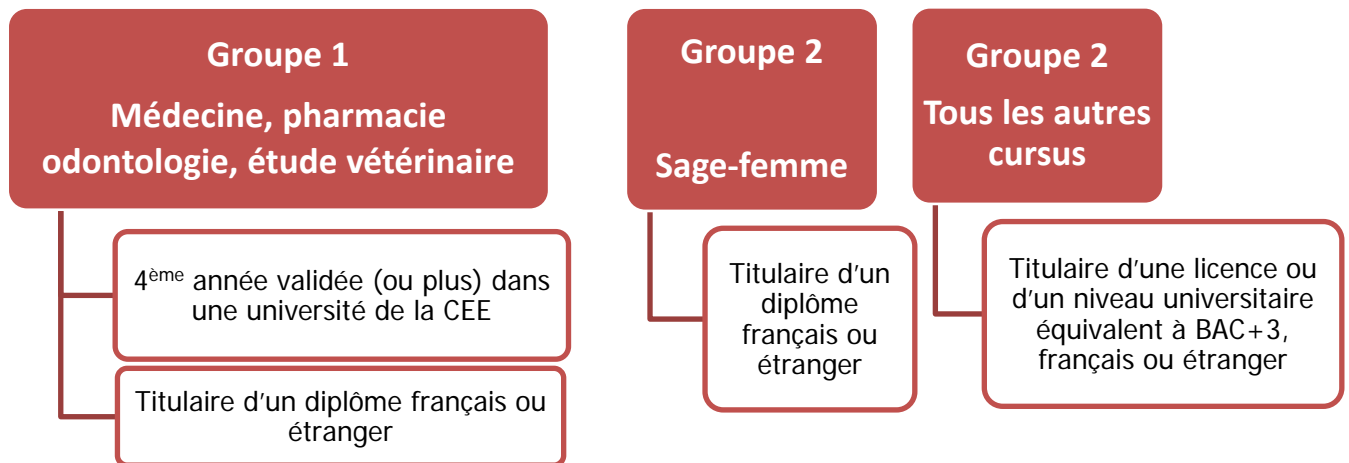
G1 (Groupe 1) : étudiants dans une université de la CEE en médecine, pharmacie, odontologie ou école vétérinaires, ou titulaires d'un diplôme français ou étranger dans ces disciplines

G2 (Groupe 2) : titulaires d'une licence ou équivalent bac+3, ne répondant pas aux critères du groupe 1.

Spécificités pour certaines spécialités visées en M2 du master de Paris-Sud: outre, ou parmi les UE obligatoires, certaines UE devraient figurer si possible dans le parcours des étudiants visant les spécialités suivantes: (1) M2 R à option Biostatistique ; (2) M2 R à option Recherche clinique ; (3) M2R à option économie de la santé ; (4) M2 Génomique et génétique statistique ; (5) M2P: Méthodologie des interventions en Santé Publique (P).

DEUX TYPES DE PARCOURS SELON LE CURSUS ANTÉRIEUR

VII – PARCOURS-TYPES



| Groupe 1 | Groupe 2 |
|---|--|
| Objectifs : acquérir 60 crédits (ECTS) au total, répartis en 30 crédits par semestre. | |
| <p>PARCOURS CLASSIQUE Au minimum 30 crédits sous forme d'UE (sur place et/ou par correspondance) + au maximum 30 crédits sous forme de CSC (crédits semestriels complémentaires) accordés au titre du cursus antérieur, à répartir au choix entre pour compléter chaque semestre.</p> | <p>PARCOURS CLASSIQUE 60 crédits sous forme d'UE obligatoires et optionnelles (sur place et/ou par correspondance) Pas de crédit semestriel complémentaire (CSC)</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • UE obligatoires (24 crédits) <ul style="list-style-type: none"> - Au choix : «Probabilités et statistiques » ou «Biostatistique» - Au choix : «Economie de la santé » ou « Droit et santé » ou « Sociologie de la santé » - « Epidémiologie quantitative » - « Recherche clinique » • UE optionnelles (6 crédits) : 1 UE de 6 ECTS ou 2 UE de 3 ECTS à choisir parmi les autres UE sauf l'UE « stage» réservée au groupe 2 • UE excédentaires : facultatives, à choisir parmi les autres (dont la validation s'ajoutera ou se substituera à l'une des UE optionnelles). | <ul style="list-style-type: none"> • UE obligatoires (27 crédits) <ul style="list-style-type: none"> - Au choix : «Probabilités et statistiques » ou «Biostatistique» - « Introduction à la recherche clinique et épidémiologique » - « Epidémiologie quantitative » - « Stage et mémoire de santé publique » • UE optionnelles (33 crédits) : à choisir parmi les autres UE • Pas d'UE excédentaires |
| <p>Parcours exclusivement par correspondance, statistiques, recherche clinique et épidémiologie Ce parcours est dérogatoire car il ne comporte pas d'UE de type SHS qui ne sont pas offertes en enseignement à distance.</p> | <p>Parcours avec dispense de stage, remplacé par 12 CSC Systématiquement pour sage-femme Sur dossier pour les titulaires d'un doctorat ou d'un master d'une autre discipline</p> |

VIII – GROUPE 1 < 4^{EME} ANNEE VALIDEE (MEDECINE, PHARMACIE, ODONTOLOGIE, VETERINAIRE)

L'inscription est possible dans un parcours de groupe 1 dès la troisième année validée dans une université en France. Une dérogation peut être demandée pour s'inscrire dès la 2^{ème} année (systématique pour les étudiants inscrits à Paris-Sud).

Le parcours peut se compléter sur plusieurs années. **Cependant, l'attribution des CSC pour valider le M1 ne pourra survenir qu'après validation de la 4^{ème} année du cursus principal.**

IX – VALIDATION DU M1 EN PLUSIEURS ANNEES

Cette demande doit être faite lors de la candidature, en parallèle d'une activité professionnelle ou d'un autre cursus (étude de médecine par exemple).

Au cours de la première année, le parcours partiel devra comporter des UE obligatoires, sauf l'UE « stage de santé publique »

- au minimum l'UE de « biostatistique » ou de « probabilités et statistique » au premier semestre et l'UE d' « épidémiologie quantitative » au deuxième semestre. Ces UE sont souvent les plus difficiles pour les étudiants, ce qui permet à l'étudiant et à l'équipe pédagogique d'évaluer l'intérêt ou non de poursuivre dans ce M1.
- et si possible au moins une UE de type SHS.

Au cours de l'année suivante, le parcours doit compléter les UE validées par :

- Les UE obligatoires non encore validées
- D'autres UE, sans nécessairement reprendre celles qui n'ont pas été validées l'année précédente
- Pour les étudiants de groupe 2 : le stage de santé publique
- Pour les étudiants de groupe 1 ayant validé un semestre : le reliquat des CSC ne peut être dépassé pour compléter les crédits sous forme d'UE de l'autre semestre.

X – INTERNES DE SANTE PUBLIQUE DE FACULTE DE MEDECINE FRANÇAISE

Les internes de santé publique peuvent s'inscrire à plusieurs UE excédentaires afin de valider leur diplôme d'études spécialisées. **Ils pourront aussi valider les UE manquantes, après validation du M1, en formation complémentaire du M1.**

XI – PARCOURS PARTIEL DANS LE CADRE D'AUTRES CURSUS

Il est possible de choisir une ou plusieurs UE du M1 comme UE libres d'autres formations de Paris-Sud ou d'autres universités.

XII – FORMATION COMPLEMENTAIRE DU M1

La validation d'UE non acquises est possible après validation du M1 en s'inscrivant à la formation complémentaire de M1 (coût réduit, dépendant de la formation continue), ouverte systématiquement aux internes de santé publique et aux autres étudiants dans la limite des places disponibles.

XIII – ENSEIGNEMENT DISPENSE SUR PLACE

L'enseignement est dispensé sur place, sous forme de séances de cours et/ou de travaux dirigés. en général à la Faculté de Médecine de Paris-Sud, 63 rue Gabriel Péri au Kremlin-Bicêtre, sauf pour l'UE d'environnement et santé qui est dispensé à la faculté de pharmacie. Le calendrier type est indiqué page suivante

Deux UE ne peuvent être suivies sur place : « lecture critique » et « traitement de l'information en santé ».

XIV – ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE

Tous les examens sont organisés à la faculté de médecine de Paris sud (Kremlin-Bicêtre), même pour les étudiants suivant les enseignements par correspondance.

Un parcours peut comporter des UE suivies sur place et des UE suivies par correspondance parmi celles-ci :

| Semestre 1 | Semestre 2 |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Probabilités et statistiques (6 crédits) * • Introduction à la recherche clinique et épidémiologique (3 crédits) • Traitement de l'information en Santé (3 crédits) • Lecture critique (3 crédits) | <ul style="list-style-type: none"> • Epidémiologie quantitative (6 crédits) * • Recherche clinique (6 crédits) * • Modélisation (6 crédits) * |
| Les étudiants du groupe 1 peuvent valider le M1 exclusivement par correspondance en prenant les quatre UE de 6 crédits et 2 UE de 3 crédits au choix | |

* *Prestation payante (voir inscription)*

- L'enseignement «par correspondance» fait largement appel au travail personnel de l'étudiant qui reçoit un **programme de travail hebdomadaire et un polycopié d'exercices**, comportant l'indication des cours à étudier, des exercices pour lui permettre de mettre en œuvre, à partir d'exemples numériques, les notions nouvellement acquises, et du devoir à rendre.
- Selon les enseignements, **les corrigés types des exercices sont envoyés en support papier ou CD rom, et/ou téléchargeables sur un site internet en même temps que les énoncés** pour que les élèves puissent contrôler leur travail. Des **devoirs corrigés** sont également prévus pour permettre à l'étudiant de se rendre compte du niveau de compréhension de l'enseignement et de remédier aux insuffisances qu'il pourrait constater.
- Ce mode d'enseignement est complété par **une à deux journées de stage sur place** par UE. Elles sont l'occasion de revoir les principaux points du cours, de refaire les exercices difficiles ou typiques, et de répondre aux questions des étudiants.
- Les étudiants sont suivis par des **enseignants consultants** auxquels ils pourront s'adresser par mail pour tout problème concernant l'ensemble du programme étudié. Par ailleurs, pour certaines des UE, un forum de discussion permet des échanges par courriers électroniques entre enseignants et étudiants, et d'apporter une assistance pédagogique permanente.

XV – CALENDRIER-TYPE DE L'ENSEIGNEMENT SUR PLACE

● M1 MSP - Calendrier type du premier semestre

| Jour | Date | 9 H | 30 | 10 H | '30 | 11 H | 12 H | '30 | 13 H | '30 | 14 H | 15 H | '30 | 16 H | '30 | 17 H | 18 H | 30 | 19 H | '30 | 20 H | '30 | 21 H |
|------|----------|--------------------------|----|------|-----|------|------|------------------------------|------|-----|---------------------------------|------|-----|--------------------------|-----|------|--------------------------|----|------|-----|------|-----|------|
| Lu | 15/10/12 | | | | | | | | | | | | | Econ de la santé 16h-18h | | | Proba Stat C 18h30 - 20h | | | | | | |
| Ma | 16/10/12 | Socio de la santé 9h-13h | | | | | | | | | | | | Biostat TD 16h-18h | | | | | | | | | |
| Me | 17/10/12 | | | | | | | | | | | | | Test Anglais 16h-17h | | | Proba G1 18h30-20h30 | | | | | | |
| Je | 18/10/12 | | | | | | | Econ de la santé 14h-16h | | | Biostat C 16h-18h | | | Proba G2 18h30-20h30 | | | | | | | | | |
| Ve | 19/10/12 | Droit et santé 9h-12h | | | | | | Syst d'info en santé 13h-15h | | | Socio des organisations 15h-17h | | | | | | | | | | | | |

● M1 MSP - Calendrier type du second semestre

| Jour | Date | 9 H | 30 | 10 H | '30 | 11 H | 12 H | '30 | 13 H | '30 | 14 H | 15 H | '30 | 16 H | '30 | 17 H | 18 H | 30 | 19 H | '30 | 20 H | '30 | 21 H |
|------|----------|------------------------------|----|------|-----------------|------|------|---|------|-----|------|------|-----|---------------------|-----|------|-----------------|----|------|-----|------|-----|------|
| Lu | 04/03/13 | TP Informatique 9h30 – 13h30 | | | | | | | | | | | | | | | Mod C 18h30-20h | | | | | | |
| | | | | | | | | RC 16h30-18h30 | | | | | | RC G1&2 18h30-20h30 | | | | | | | | | |
| Ma | 05/03/13 | | | | | | | Prévention en santé 14h-18h | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | Epiq G1 17h-19h | | | | | | | | | |
| Me | 06/03/13 | Socio - démo 9h30-12h30 | | | | | | Environnement* (Fac de Pharma-Luxembourg) 13h-17h | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | RC G3 16h-18h | | | | | | Epiq 18h-19h30 | | | | | | | | | |
| Je | 07/03/13 | | | | | | | Santé des populations 14h-18h | | | | | | Mod TD 18h30-20h30 | | | | | | | | | |
| | | | | | Epiq G2 11h-13h | | | | | | | | | Epiq G3 18h-20h | | | | | | | | | |
| Ve | 08/03/13 | TP Informatique 9h30 – 13h30 | | | | | | Santé des populations 14h-18h | | | | | | | | | | | | | | | |

Remarques :

Lieux :

La plupart des séances ont lieu à la Faculté de Médecine de Paris Sud, 63 rue Gabriel Péri au Kremlin-Bicêtre, sauf au deuxième semestre pour les UE avec *
Des informations seront communiquées par chaque responsable d'UE.

Groupes :

Certaines UE proposent le choix entre plusieurs groupes chacun à des jours différents ; l'intitulé de l'UE est suivi de G1, G2.
C = Cours magistraux.

XVI – REGLES DE VALIDATION DES UE

Une UE est acquise définitivement lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20.

| | | Nom de l'UE | Crédits | Session 1 | Session 2 | examen (doc autorisés) | | CC | dossier |
|-----|-----------------------------------|---|---------------|--|-------------------|-----------------------------------|-------|--------------------------------------|-------------|
| | | | | | | | | | |
| S 1 | S S V | Probabilités et Statistiques | 6 | Ecrit 3h | idem | 100% | Tous | | |
| | | Biostatistique | 6 | Ecrit 2h | idem | 100% | Tous | | |
| | | Introduction à la Recherche clinique et épidémiologique | 3 | Ecrit 2h | idem | 100% | Tous | | |
| | | Traitement de l'information en santé | 3 | Ecrit 2h + dossier associé | idem | 50% | aucun | | 50% |
| | | Lecture critique d'article | 3 | Ecrit 3h | idem | 100% | Tous | | |
| | S H S | Economie de la Santé | 6 | Ecrit 2h (micro et macro) | idem | 50% + 50% | aucun | | |
| | | Droit et Santé | 6 | Ecrit 2h | idem | 100% | aucun | | |
| | | Sociologie de la Santé | 6 | Ecrit 4h + dossier | idem | 70% | aucun | | 30% |
| | | Sociologie des organisations | 3 | Ecrit 2h + exposé + CC (QCM) | idem | 50% | aucun | 20% | 30% |
| | | Systèmes d'information en Santé | 3 | Ecrit 2h | idem | 100% | aucun | | |
| | Anglais | 3 | Ecrit 2h + CC | Écrit seulement | 50% | aucun | 50% | | |
| S 2 | S S V | Epidémiologie quantitative | 6 | Ecrit 3h | idem | 100% | Tous | | |
| | | Recherche clinique | 6 | Ecrit 3h | idem | 100% | Tous | | |
| | | Modélisation | 6 | Ecrit 3h | idem | 100% | Tous | | |
| | | Environnement et Santé | 6 | Ecrit 2h | Idem (en juillet) | 100% | | | |
| | S H S | Méthodes socio-démographiques | 6 | Ecrit 2h (démonstration) + dossier (socio) | idem | 50%(démonstration) 100% si ISP | | | 50% (socio) |
| | | Santé des Populations ; Système de Santé | 6 | Ecrit 2h ° CC | Écrit seulement | 75% | | 25% | |
| | | Prévention en Santé | 6 | Ecrit 2h + exposé | idem | 50% | Tous | 50% | |
| | Stage + mémoire de Santé Publique | 6 | G. Brucker | Pas de session 2 | | | | 100% Mémoire + soutenance en juin | |

- **UE validée en première session** : il est possible de demander à renoncer à la note dans la semaine qui suit la publication des résultats (par courrier et mail au secrétariat pédagogique) pour repasser l'examen en deuxième session dans le but d'améliorer la note initiale. **Mais le résultat de deuxième session remplacera le résultat de première session. Passé le délai de renoncement, la validation est définitive et l'examen ne pourra pas être repassé au cours de l'année ou ultérieurement.**

- **UE non validées en première session**: il est toujours possible de repasser en deuxième session les UE non validées, *sauf le stage*, même en cas d'absence en première session. **Le résultat obtenu (voire l'absence) en deuxième session remplacera la note obtenue en première session.** Les enseignants peuvent tenir compte - mais pas obligatoirement - de la première note lors des délibérations du jury.

XVII – EQUIVALENCES ET UE LIBRES

- **Certaines UE peuvent faire l'objet d'une demande d'équivalence, au vu de la validation d'une formation de niveau master, ou équivalent, ayant un contenu pédagogique très proche de l'UE concernée.** La validation d'une UE de niveau licence faisant partie du cursus ayant permis l'inscription en M1 ne permet pas d'obtenir une équivalence (par exemple un enseignement de biostatistique dans une licence de statistique, de biologie ou de psychologie).
- **Une UE libre peut être intégrée dans le parcours, si elle couvre un domaine couvert du master de Santé Publique, non enseigné en M1**

→ Dans les deux cas, la demande doit être soumise aux responsables du M1 par un courrier joint au dossier lors de la candidature ou de l'inscription et au plus tard fin novembre, comportant le relevé de notes et le contenu pédagogique de la formation justifiant la demande.

XIII – REGLES DE VALIDATION DU M1

La validation du M1 est obtenue par la validation indépendante de deux semestres de 30 crédits chacun.

- ➔ Lorsqu'un semestre n'est pas validé en première session, TOUTES LES UNITES D'ENSEIGNEMENT non validées doivent être repassées en deuxième session.
- ➔ Une fois le semestre validé, aucune UE du semestre, validée ou non validée, ne pourra être repassée. Les UE non validées figureront dans le relevé de notes officiel.

➤ ETUDIANTS DU GROUPE 1

Aucune compensation n'est possible, ni au niveau d'un semestre, ni entre semestres.

Les UE obligatoires doivent être validées. Les UE optionnelles et excédentaires peuvent être toutes ou non validées à condition d'obtenir **au moins 30 crédits sous forme d'UE, éventuellement par équivalences ou figurant comme UE libre, acquises en une ou plusieurs années, complétés par au plus 30 crédits sous forme de CSC** (crédits semestriels complémentaires) accordés au titre du cursus antérieur, **répartis au choix entre les deux semestres.**

➤ ETUDIANTS DU GROUPE 2

La compensation est possible au niveau de chaque semestre, sous certaines conditions, mais pas de compensation possible entre semestres.

Dans l'idéal, un semestre est validé lorsque toutes les UE du semestre sont validées pour un total de 30 crédits. Lorsque une ou plusieurs UE ne sont pas validées, la validation du semestre est possible par compensation si :

- la moyenne pondérée des notes des UE du semestre (acquises en une ou plusieurs années) est $\geq 10/20$, (pondération par le nombre de crédits de chaque UE)
- le semestre comporte potentiellement 30 crédits, sans UE acquise par équivalence
- aucune note est < 7 (ou < 10 pour le stage de santé publique au semestre 2)
- il n'y a pas de CSC (comme pour les sages-femmes au semestre 2 dispensées de stage)

Un étudiant peut renoncer à la validation par compensation en première session et doit le faire savoir dans la semaine suivant la publication des résultats, afin de repasser toutes les UE non validées. On ne peut renoncer à la compensation en deuxième session.

XIX – CANDIDATURE : PROCEDURE ET CALENDRIER

EN LIGNE : [HTTP://MSP.KB.INSERM.FR/M1WEB/](http://MSP.KB.INSERM.FR/M1WEB/) : BOUTON « CANDIDATURE M1 »

- **PROCEDURE** : La candidature au M1 est à effectuer d'abord EN LIGNE, suivie de l'envoi d'un **DOSSIER COMPLET** à l'adresse suivante :

Secrétariat du M1 du Master de Santé Publique - Faculté de médecine Paris-Sud
63 rue Gabriel Péri, 94 276 Le Kremlin Bicêtre Cedex

- *Photocopie mail confirmant votre candidature en ligne*
- Photocopie d'un document officiel d'identité
- Photographie d'identité récente
- Photocopie des diplômes ou formations acquises **avec les relevés de notes**
- Photocopie de votre carte d'étudiant 2010-11 (éventuellement)
- Curriculum vitae résumé de votre cursus professionnel et universitaire
- Lettre de motivation (objectifs et spécialités visées éventuellement),
- Lettre justifiant d'éventuelles demandes d'équivalences (intitulé et contenu des formations acquises à faire valoir, relevé de notes)
- Deux timbres (ou coupons-réponses internationaux).
- **Test de connaissance du Français (TCF) recommandé pour les étudiants étrangers (renseignements : <http://www.ciep.fr/tcf/>)**
- *N'oubliez pas de nous communiquer les résultats d'examens en attente dès leur obtention.*

- **CALENDRIER** : La sélection portera uniquement sur les dossiers reçus au secrétariat après inscription en ligne.

- **Première demande d'inscription le plus tôt possible** : du 15 mai au 30 juin → sélection des candidats début juillet +++ ; puis du 1 juillet au 15 octobre → sélection des candidats en septembre, *dans la limite des places disponibles*
- **Demande de réinscription, formation complémentaire du M1** : du 15 septembre au 30 septembre
- **Etudiants en médecine de Paris-Sud (DFGSM2 ou DFGSM3)** : du 10 septembre au 30 septembre

- **ETRANGERS RESIDANT DANS UN PAYS HORS CEE** : demande d'inscription préalable via Campus France impérative (du 1^{er} fev au 30 mars).

XX– INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

➤ PROCEDURE

L'inscription ne sera effective qu'après l'inscription administrative à la faculté.

Dès notification par courrier ou mail de notre accord d'inscription, le dossier d'inscription universitaire devra être téléchargé sur le site de la faculté de médecine de Paris-Sud.

➤ DROITS UNIVERSITAIRES (POUR TOUS)

Le montant est indiqué dans le dossier universitaire à télécharger à partir de début juillet, à régler par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Paris 11

➤ DROITS SPECIFIQUES (POUR ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE)

L'enseignement par correspondance est soumis au versement de droits spécifiques, à régler directement au niveau du secrétariat pédagogique du M1, par chèque à l'ordre du Régisseur de recettes de l'UFR Médicale du Kremlin-Bicêtre

Ces droits permettent de bénéficier de documents pédagogiques : CD ou téléchargement sur Internet, documents pédagogiques complémentaires et, selon les UE, accès à un forum de discussion. Les droits spécifiques donnent accès à un service supplémentaire dans le cadre de l'enseignement par correspondance : stages de révision, plan de travail, documents pédagogiques et corrigés des exercices des TD envoyés par la poste et à l'avance pour une organisation plus autonome du travail.

Droits spécifiques à l'enseignement par correspondance :

| | |
|---|----------|
| <input type="checkbox"/> Probabilités et statistiques..... | 30 euros |
| <input type="checkbox"/> Modélisation | 30 euros |
| <input type="checkbox"/> Epidémiologie quantitative..... | 30 euros |
| <input type="checkbox"/> Recherche clinique..... | 30 euros |
| <input type="checkbox"/> Introduction à la recherche clinique et épidémiologique..... | gratuité |
| <input type="checkbox"/> Traitement de l'information en santé..... | gratuité |
| <input type="checkbox"/> Lecture critique d'article..... | gratuité |

Le coût est néanmoins limité à 90 euros maximum même si les 4 premières UE sont cochées. Les droits spécifiques pour un parcours exclusivement par correspondance est donc également plafonné à 90

XXI – COMMENT CHOISIR SON PARCOURS

| PARCOURS | Groupe 1 <i>Médecine, pharmacie, odontologie, vétérinaire</i> | Groupe 2 <i>Tout autre cursus</i> |
|-------------------------------|---|--|
| CLASSIQUE | <ul style="list-style-type: none"> • UE obligatoires type SSV (18 crédits) <ul style="list-style-type: none"> – Méthodes en biostatistiques (6) – Epidémiologie quantitative (6) – Recherche clinique (6) • UE obligatoire type SHS (6 crédits) <ul style="list-style-type: none"> – Droit ou économie ou sociologie et santé • UE optionnelle (au moins 6 crédits) • +/-UE excédentaire(s) facultative(s) • 30 CSC = crédits semestriels complémentaires (max) | <ul style="list-style-type: none"> • UE obligatoires (15 crédits) <ul style="list-style-type: none"> – Méthodes en biostatistiques (6) – Epidémiologie quantitative – Intro Recherche clinique • Stage de santé publique (12 crédits) • UE optionnelles en SHS et SSV (33 crédits) • Pas d'UE excédentaire • <i>Pas de CSC / Possibilité de compensation intra semestre</i> |
| AMENAGES | <ul style="list-style-type: none"> • Parcours exclusivement par correspondance (statistique et sciences de la vie) | <ul style="list-style-type: none"> • Parcours avec dispense de stage → 12 CSC → pour sage-femme → Sur dossier si doctorat ou autre master |
| 19 UE 3 à 6 crédits | Semestre 1 | Semestre 2 |
| SSV corresp | <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes en statistique (1 UE au choix) <ul style="list-style-type: none"> - Probabilités et statistique » (6) - Biostatistiques » (6) • Introduction à la recherche clinique et épidémiologique (3) • Traitement de l'information en santé (3) • Lecture critique d'article (3) | <ul style="list-style-type: none"> • Epidémiologie quantitative (6) • Recherche clinique (6) • Modélisation (6) • Environnement et santé (6) |
| SHS | <ul style="list-style-type: none"> • Economie de la santé (6) • Droit et santé (6) • Sociologie de la santé (6) • Sociologie des organisations (3) • Systèmes d'information en santé (3) | <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes socio-démographiques (6) • Santé des populations, système de santé (6) • Prévention en santé (6) |
| Transver-sales | <ul style="list-style-type: none"> • Anglais (3) • TP d'informatique sur logiciel statistique R (4 séances) | |

Tous les parcours comportent l'obligation d'une UE de méthode de base en statistique.

Une bonne maîtrise des méthodes statistiques utilisées dans le domaine biomédical nécessite d'une part de connaître les *notions théoriques sous-jacentes* (notamment en probabilité), et d'autre part *d'être capable de les utiliser à bon escient* (et en particulier d'interpréter correctement leurs résultats). Le volume horaire d'une Unité d'Enseignement ne permet pas de développer dans le détail ces deux aspects. C'est pourquoi, pour permettre aux étudiants de choisir ce qui leur convient le mieux, **nous proposons 2 UE, au choix, de méthodes statistiques de base**, dont les programmes sont proches, mais où l'un des aspects prédomine. Quelle que soit l'UE choisie, les mêmes méthodes en biostatistiques seront enseignées.

Sur le plan de l'organisation pratique, les 2 UE comprennent chaque semaine un cours et une séance de TD. Seule l'UE « Probabilités et statistique » peut être suivie par correspondance.

Le choix entre ces UE peut être guidé par les indications ci-dessous :

- **"Probabilités et statistiques"**

L'objectif de cette Unité d'Enseignement est la maîtrise des méthodes statistiques utilisées dans les sciences de la vie en insistant notamment sur le formalisme à la base de ces méthodes qui permet de comprendre leurs cadres d'application et leurs limites.

Cette UE comprend des cours de probabilités et détaille les fondements des méthodes statistiques présentées. Elle ne nécessite pas de pré-requis mathématiques particuliers (par exemple, les étudiant(e)s en médecine ont des connaissances suffisantes pour suivre cette UE). Cette UE peut convenir à toutes les options. En outre, elle est vivement conseillée aux étudiant(e)s qui veulent suivre l'UE "Modélisation" du second semestre, qui est conçue pour en être la suite, et aux étudiant(e)s qui voudraient choisir l'option "Biostatistique", « Recherche clinique », ou "Génétique statistique" en M2.

- **"Biostatistique"**

Cette UE privilégie le versant "pratique" des méthodes statistiques présentées. Elle insiste sur le contexte biomédical dans lesquelles elles sont utilisées : prise en compte de la variabilité biologique, "traduction" d'une question biomédicale en termes statistiques, interprétation des résultats et façon de les présenter à des interlocuteurs non spécialistes de statistiques. Les aspects mathématiques ne sont développés que s'ils ne sont indispensables à l'utilisation des méthodes statistiques. Cette UE peut convenir à toutes les options du M2 sauf « Biostatistique » ou « Génétique statistique ».

ANNEXE PRESENTATION DETAILLEE DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

En cours de mise à jour

| | |
|---|----|
| Anglais | 5 |
| Biostatistique | 6 |
| Droit et santé | 7 |
| Economie de la santé | 8 |
| Environnement et santé | 9 |
| Epidémiologie quantitative | 10 |
| Introduction à la recherche clinique et épidémiologique | 11 |
| Méthodes socio-démographiques (ex Socio-démographie) | 12 |
| Lecture critique d'article | 13 |
| Modélisation | 14 |
| Prévention en Santé | 15 |
| Probabilités et statistiques | 16 |
| Recherche clinique | 17 |
| Santé des populations | 18 |
| Sociologie des organisations | 19 |
| Sociologie de la santé | 20 |
| Stage et mémoire de santé publique | 21 |
| Système d'information en santé | 22 |
| Traitement de l'information en Santé | 23 |

